



**PÔLE D'ÉCONOMIE  
SOLIDAIRE**

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
2020**

Site web : <https://pole-economie-solidaire21.org/>

## SOMMAIRE

- P.3 Rapport moral*
- P.4 L'équipe salariée*
- P.5 Vie d'équipe*
- P.5 Les actions du PES21*
- P.6 Création d'activité économique et d'emploi dans l'ESS*
- P.8 Générateur BFC*
- P.10 Dispositif Local d'Accompagnement*
- P.12 Démarche RARES*
- P.14 Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative*
- P.15 Vie associative*
- P.16 Les temps forts de 2020*
- P.18 La sensibilisation et la formation sur les problématiques de l'ESS*
- P.19 Perspectives 2021*
- P.20 Nos partenaires*

## MOT DU PRESIDENT

Dans cette période de pandémie difficile pour tout le monde et qui nous oblige à mettre en place des procédures strictes pour éviter les contaminations, je tiens à remercier en tout premier les salariés qui ont mis en place chez eux le télétravail avec les nombreuses difficultés que cela peut représenter même si cette année l'école a été maintenue en partie ... puis les nouveaux salariés, Aurélie Morel, Charlotte Mettez, Raphaël Bonnet et Jimmy Barcelo qui ont su très rapidement s'adapter et s'intégrer au Pôle.

Ainsi grâce à vos efforts, le Pôle a pu continuer dans ses engagements vis à vis de nos partenaires et porteurs de projets. Et de plus cette période risque de se prolonger.

Je tiens aussi à remercier les bénévoles du bureau et du CA qui sont actifs dans le cadre de leur mission et qui ont su s'adapter aux outils numériques pour ne pas perdre le contact.

Je remercie à nouveau l'excellent travail réalisé par nos salariés pour leurs efforts qui ont permis de maintenir et de développer l'activité en cette période si complexe. En dépit de cette pandémie et de toutes les difficultés qui en résultent, le Pôle résiste et parvient à maintenir le cap.

Je pense aussi à tous nos bénévoles qui je l'espère pourront reprendre leurs activités dès que ce sera possible et sans danger de contamination. J'ai une pensée particulière pour un des bénévoles qui s'est considérablement investi pour le Pôle, Jacques Loiseau, qui nous a quittés en avril dernier.

Encore merci à tous, prenez soin de vous et bon courage ...

Avec toutes mes amitiés à vous tous,

**Président du Pôle d'Économie Solidaire 21  
Jean-Guy LARDY**



## RAPPORT MORAL

Bonjour à tous,

Les structures de l'ESS se sont considérablement mobilisées sur le terrain tout au long de la crise en 2020, jusqu'à ce jour. Le secteur a répondu aux besoins sociaux et sanitaires les plus urgents (médico-social, hébergement d'urgence, aide et soin à domicile, etc.) pour venir en aide aux plus fragiles, mis en place des systèmes d'entraide et de partage, reposant sur les solidarités locales, agit au sein des territoires avec des innovations sociales (services, alimentation de proximité, etc). Ce secteur d'activité, reposant sur du bénévolat comme sur du salariat, a montré le rôle structurant de l'ESS dans l'économie du pays comme pour la société dans son ensemble.

Avec le confinement, la fermeture des lieux de loisirs, de sport et de culture, d'échange et de partage, l'impossibilité pour de nombreux bénévoles de se mobiliser, a particulièrement mis à l'épreuve le secteur de l'ESS et le rôle que celui-ci joue dans les interactions sociales.

La note d'analyse de la conjoncture de l'emploi publiée par ESS France montre que les mesures de confinement ont eu un impact immédiat sur les établissements, les emplois et la masse salariale dans l'ESS. Les données mettent en évidence au niveau national une diminution de - 2,5 % du volume d'emplois entre le second trimestre 2019 et 2020 (tendance identique observée pour la Bourgogne Franche-Comté).

Ce sont plus de 52 000 emplois perdus dans l'ESS au cours de cette période. Selon la même étude, entre juin 2019 et juin 2020, près de 11 000 établissements de l'ESS ont disparu (- 6,5 % dans l'ESS contre -1 % dans le secteur privé hors ESS) évolution majoritairement due au secteur associatif, perdant près de 7,3 % de ses établissements.

Il faut noter que de nombreuses structures ont peu mobilisé les dispositifs d'aide, contrairement aux entreprises du secteur privé, parfois confrontées à leur complexité administrative. D'après l'enquête du Mouvement Associatif de juin 2020, se sont près de 30 000 associations qui pourraient à terme disparaître.

Si l'ESS doit être au cœur de la relance, comme le montre les efforts des plans mis en œuvre par les

Régions et l'État, voire même devenir la « norme économique dans notre pays » comme l'énonçait le ministre de la Transition écologique et solidaire en 2017, ceci ne pourra se faire sans une reconnaissance plus importante encore du rôle joué par l'ESS dans la création de richesses à l'échelle du pays et dans la cohésion sociale, et sans partenariat renforcé avec l'État et les collectivités.

Les incidences de la crise ont bousculé les modèles économiques, parfois fragiles, des entreprises et des structures de l'ESS. Le PES 21 s'est particulièrement mobilisé sur cette problématique avec le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), qui s'est adapté à des situations d'urgence et permis, avec ses partenaires, de mobiliser aides et outils adaptés à la diversité des situations traversées par ces structures.

Indépendamment de la conjoncture, notre activité d'accompagnement à la création d'entreprise dans l'ESS a répondu à une forte demande de maintien de services de proximité et de mise en valeur de la production locale, d'animation de la vie sociale, de redynamisation de l'économie locale. C'est par exemple l'ouverture de l'épicerie alternative vrac et zéro déchet La vie Buissonnière à Flavigny Sur Ozerain (SCIC), depuis le 14 octobre 2020, qui contribue localement à inventer de nouvelles alternatives de consommation.

Dans cette même dynamique, 6 autres entreprises ont été créées avec l'accompagnement du PES 21 en 2020, créant 5 emplois nouveaux.

Enfin, en partenariat avec les collectivités, le PES 21 poursuit son action d'accompagnement des EPCI et des communes dans leurs stratégies de développement de l'économie des territoires, avec le Générateur BFC, avec la Communauté de communes Ouche et Montagne par exemple.

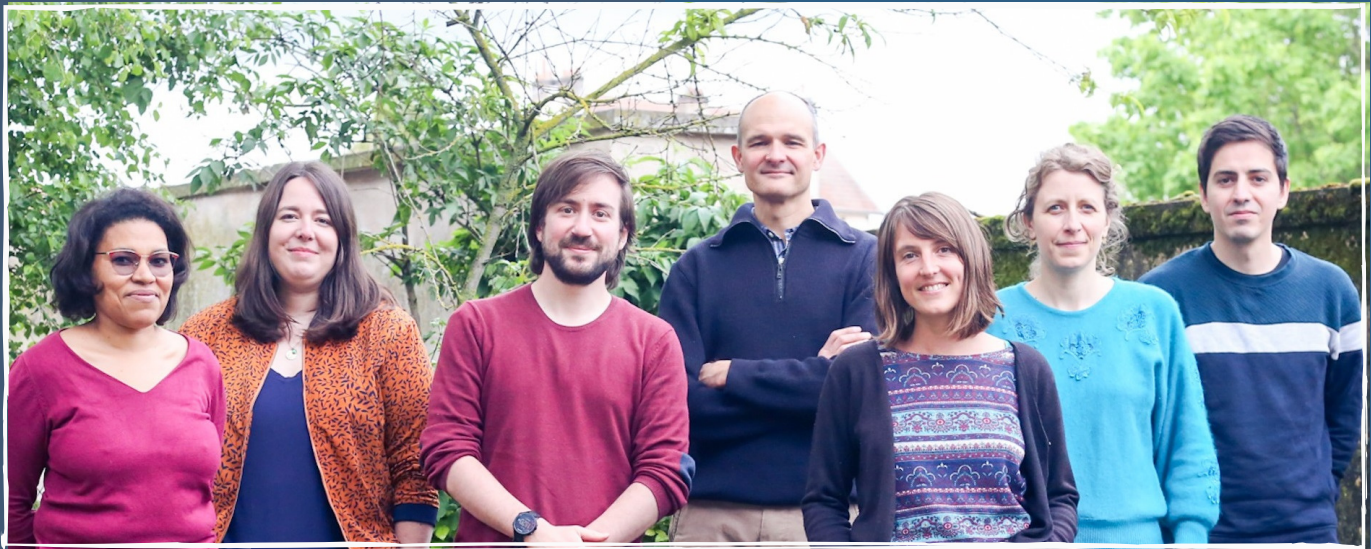
Nous remercions l'ensemble de nos partenaires financiers qui, grâce à leur fidélité dans une période pleine d'incertitudes, nous permettent de poursuivre ces actions, d'accompagner les innovations sociales et les mutations du secteur de l'ESS sur notre territoire.

<sup>1</sup> [https://ess-france.org/media/client/gridfichier/ressource1/essfrance\\_etude\\_conjoncture\\_emploi2020vf.pdf](https://ess-france.org/media/client/gridfichier/ressource1/essfrance_etude_conjoncture_emploi2020vf.pdf)





## L'EQUIPE SALARIE



**Raphaël BONNET**  
Chargé de mission  
DLA



**Aurélie MOREL**  
Chargée de mission  
DLA



**Malika DURIEUX**  
Chargée de mission  
Puls'actions  
DLA



**Jimmy BARCELO**  
Chargé de mission  
Puls'actions  
Générateur BFC



**Charlotte METTEZ**  
Chargée de mission  
Générateur BFC  
RARES



**Audrey BADET**  
Assistante de direction  
Chargée de communication



**Fabrice PENASSE**  
Directeur



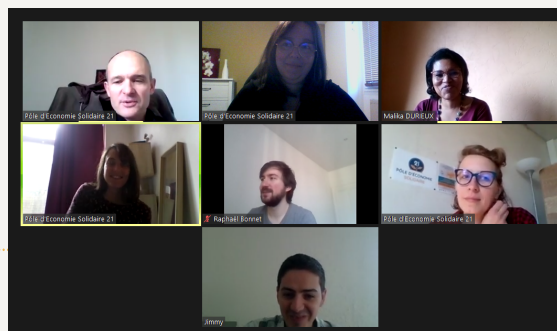
## VIE D'EQUIPE

L'équipe salariée du Pôle a connu des évolutions importantes avec deux départs et l'arrivée de quatre salarié.es, venus renforcer l'action sur le DLA et le Générateur. Nous avons collectivement travaillé à maintenir la cohésion dans une longue période de télétravail et d'incertitudes, avec l'appui de nos administrateurs et de nos partenaires.

Notre action a été profondément bouleversée par les incertitudes traversées par l'ensemble des acteurs de l'ESS : ralentissement ou arrêt de l'activité pour certaines structures et porteurs de projet, conjoncture politique et électorale marquée par le report du second tour des élections municipales, des structures désorientées du fait de la complexité administrative des systèmes d'aide mis en place.

Malgré ces incertitudes, l'activité est restée globalement stable tout au long de cette année, avec une adaptation et réorganisation partielle autour des mesures mises en place par les collectivités et l'Etat: Dispositif d'Urgence ESS, plan de relance de la Région BFC, orientation vers les autres dispositifs d'aide, etc.

Nous avons maintenu en période de confinement des réunions, des "cafés confinés" bi-hebdomadaires, temps d'analyse de la pratique. Près de 10 journées de formation ont été suivies par les salariés de l'équipe.

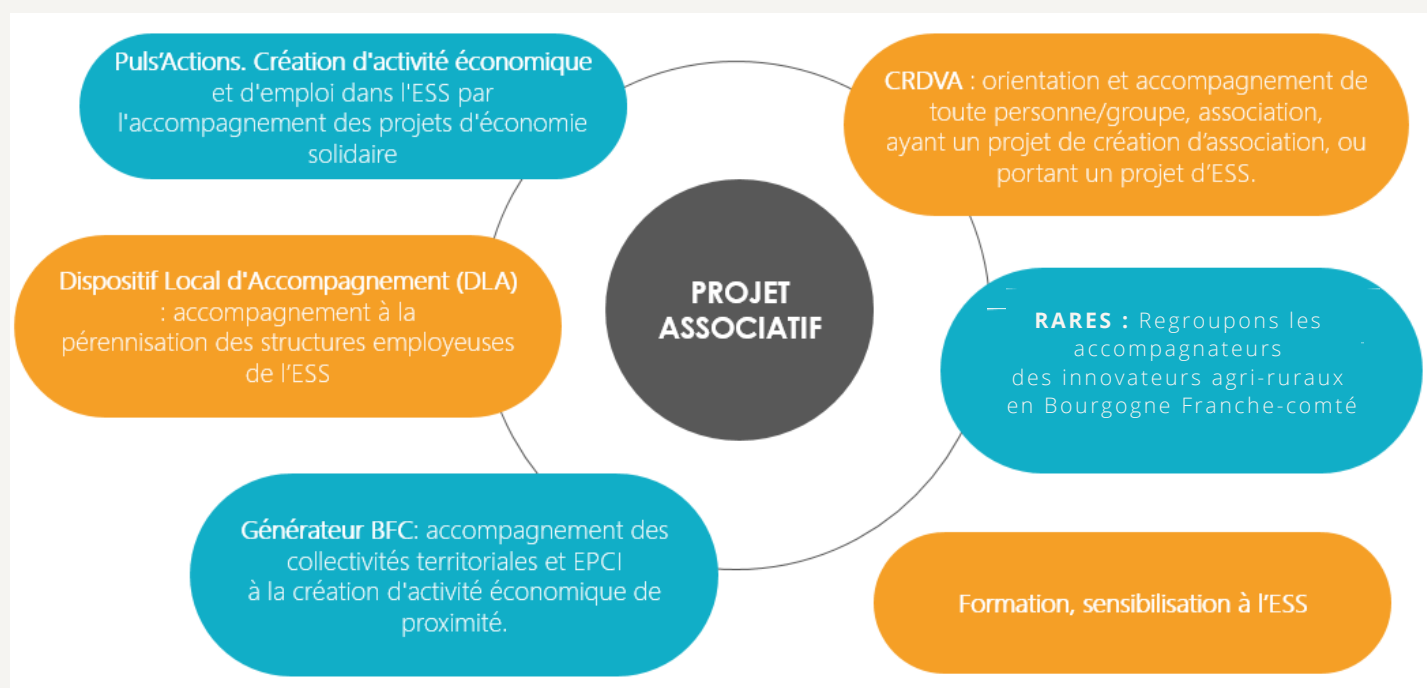


Enfin, un séminaire de travail « au vert » de trois jours au cours de l'été 2020 a permis de travailler après la période de confinement sur la situation de l'équipe et notre projection sur l'après COVID 19, le bilan à mi-étape de notre projet associatif 2018-2022, ainsi que sur l'évaluation de l'utilité sociale du Pôle.

Un accord d'entreprise sur le télétravail a été conclu.



## LES ACTIONS DU PES 21



# CRÉATION D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET D'EMPLOI DANS L'ESS



## ACCOMPAGNER LES PROJETS SOLIDAIRES ET INNOVANTS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### L'action a pour objectif :

- D'accompagner à la création et reprise d'entreprise dans l'ESS
- De créer de l'emploi dans ce secteur
- De pérenniser l'activité entrepreneuriale

Le PES 21 accompagne en Côte d'Or tout projet d'utilité sociale qui répond à des enjeux sociétaux forts et spécifiques à chaque territoire d'intervention. Cette utilité sociale demande un accompagnement adapté aux spécificités des projets d'ESS : gouvernance collective, construction de modèles économiques hybrides, projets de territoire, innovants, collectifs et collaboratifs. Ils sont source d'emplois directs sur les territoires. Ils requièrent de la part des porteurs de projet une forte capacité d'adaptation, une gestion multi-compétence et un travail partenarial fort.



Malgré le contexte de crise sanitaire peu propice à la création d'activité économique, la demande d'accompagnement est demeurée relativement importante et régulière tout au long de l'année, avec 23 nouveaux projets entrés en accompagnement en 2020.

De nombreux projets ont été suspendus temporairement ou définitivement par leurs porteurs du fait de la situation.

Les accompagnements se sont tenus à distance une grande partie de l'année, avec une incidence sur la qualité du suivi ou de la réalisation des études de marché, requérant du présentiel. Les projets à forte dimension collective ont beaucoup souffert de cette situation, certains domaines d'activités ont par ailleurs été très impactés (culture, éducation, ...).

Les projets les plus pénalisés demeurent ceux issus du secteur culturel et d'une manière générale les projets particulièrement liés à l'accueil du public. Certains projets du secteur de l'alimentaire ont pu tirer parti de la conjoncture (épiceries locales, supermarchés collaboratifs, par exemple).

Un important travail a été nécessaire pour s'adapter à la situation ; gestion de crise et gestion d'équipe, veille et recherche d'informations, communication avec les porteurs de projets, mise en place de nouveaux modes de travail (télétravail et travail en visio).

## EN QUELQUES CHIFFRES

7  
ENTREPRISES  
CRÉÉS

57  
PROJETS  
ACCUEILLIS

37  
PROJETS  
ACCOMPAGNÉS

5  
EMPLOIS  
CRÉÉS

65%  
FEMMES  
35%  
HOMMES

## LA TOURNIQUETTE

Mâlain, 1 emploi en perspective



" Nous avons pu être accompagnés par le Pôle d'économie solidaire 21 dans le montage du projet de l'épicerie associative et coopérative La Tourniquette.

Cette épicerie trouvant sa place au sein de l'association Risomes à Mâlain. Association elle-même tournée vers des activités agricoles sur son territoire.

Grâce à cet accompagnement, notre projet a été construit sur des bases solides et l'épicerie, ouverte depuis septembre 2020, connaît un grand succès.

Le Pôle a été à nos côtés depuis le début du projet pour nous écouter, nous conseiller, nous orienter ; tout en respectant les valeurs et les convictions de notre association. Nous avons toujours été bien accueilli par une équipe disponible, compétente et investie. "

**L'Equipe de la Tourniquette**

[https://alternatives-agriculturelles.fr/tourniquette /](https://alternatives-agriculturelles.fr/tourniquette/)

## LES JARDINS DU COEUR

Dijon-Quetigny, 9 emplois en perspective

" Contacté sur le conseil d'une commune de l'agglomération dijonnaise, le Pôle d'Economie Solidaire 21 nous accompagne depuis juillet 2020 dans le cadre d'un projet d'implantation et de développement d'un chantier d'insertion (Les Jardins du Cœur).

Grace à des rendez-vous mensuels réguliers, nous avons pu aborder les phases de la mise en place de ce projet, sur les différents thèmes : planning, recherche de fonds, contacts avec les partenaires, .... Nous avons particulièrement apprécié ces moments où nous faisons le point sur les actions réalisées, en déduisons les corrections à apporter, avant de définir les prochaines actions. Ces points ont contribué à la structuration du projet.

La compétence et l'expérience de notre interlocutrice, Malika DURIEUX, nous a permis, en particulier, d'identifier plus rapidement les



partenaires techniques et financiers correspondant à nos besoins, de nous faciliter les contacts et d'être plus efficace dans la mise en place de notre plan de financement.

Notre projet connaît aujourd'hui des « rebondissements » et le Pôle nous aide à mettre de la méthode dans cette étape complexe.

La prochaine réunion sera intéressante et riche d'échanges, comme d'habitude..."

**Bruno FOURNIER,**  
vice-président dép. des restos du cœur.



# GENERATEUR BFC

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

<https://www.generateurbfc.fr/>



## UN COLLECTIF RÉGIONAL D'ACTEURS MOBILISÉ POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

Le Générateur BFC est une démarche régionale qui se donne pour objectif de favoriser l'attractivité et le dynamisme des territoires en accompagnant les collectivités territoriales dans la mise en place de projets de territoire, à valeur ajoutée locale et créateurs d'emploi.

En 2020, le GBFC, collectif de 6 acteurs de l'ESS, a continué à renforcer son action en Bourgogne-Franche-Comté : 26 collectivités accompagnées pour 67 emplois créés au total, dans des domaines aussi divers que la valorisation touristique, le développement des circuits courts, l'éco-bâtiment, l'économie circulaire, la réhabilitation de lieux, l'insertion et la solidarité.



## UNE CHAÎNE YOUTUBE POUR VALORISER LES PROJETS

En 2020, le Générateur a souhaité valoriser ces différents projets à travers une série de vidéos réunies au sein d'une chaîne Youtube : <https://bit.ly/3ecZJXl>



## DE NOUVELLES COMPÉTENCES AU SERVICE DU GÉNÉRATEUR BFC

Malgré un contexte difficile, 2020 a été une année de renforcement de l'équipe (2 nouveaux chargés de mission Générateur au sein du Pôle dont une création de poste à temps plein).

Le PES 21 a également participé aux 6 rencontres métiers GBFC organisées en 2020. Ces temps collectifs permettent aux chargé.e.s de mission GBFC de monter en compétences, d'échanger leurs bonnes pratiques en matière d'accompagnement des projets et de se former sur certains sujets.

En 2020, le PES 21 s'est aussi formé à la dynamique Startup de Territoire. Cette dynamique innovante vise à inventer les solutions de demain par la mobilisation de tous les acteurs d'un territoire.

Par ailleurs, de nouvelles réflexions ont pu être enclenchées avec le collectif régional sur l'évolution et l'extension du dispositif : de nouveaux partenariats envisagés (groupe La Poste), nouveaux outils d'intervention (Fonds d'Impulsion), de nouvelles cibles (communes).



## 3 TERRITOIRES CÔTE-D'OR EN ACCOMPAGNEMENT EN 2020

En Côte d'Or, où le PES 21 accompagne et anime la dynamique du Générateur, 3 territoires ont été accompagnés :

La Ville de Chenôve, la cap Val de Saône et la Communauté de Communes Ouche et Montagne.



Au sein du quartier du Mail, classé QPV, de la Ville de Chenôve, le projet Mail Up vise à dynamiser l'économie locale du quartier, faciliter l'insertion professionnelle et la vie des entreprises locales. Il s'est concrétisé en un projet de tiers-lieu ayant pour but de rapprocher ces acteurs (demandeurs d'emplois, entreprises, entrepreneurs, accompagnants), mutualiser certains services et moyens et développer des

activités de formation, conseil et d'accompagnement vers l'emploi ou la création d'entreprise. La Ville de Chenôve est entrée dans le Générateur en 2019.

La structuration du collectif portant le projet s'est consolidée en 2020 : différentes réunions de travail ont abouti à la création d'une association de préfiguration « Un Mail pour un bien » en janvier 2020. Cette association réunit les acteurs locaux de l'emploi mais aussi des associations locales et habitants du quartier.

Le recrutement d'une chargée de mission dédiée au projet a permis d'enclencher un travail sur la formalisation du projet du tiers-lieu et des activités proposées, l'organisation de voyages d'étude inspirants dans d'autres tiers-lieu ainsi que la recherche de financement et la construction du modèle économique de la structure.

Néanmoins, la crise sanitaire, les difficultés liées à la recherche d'un local adapté ont conduit à un ralentissement dans la progression du projet au cours de l'année.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES OUCHE ET MONTAGNE

La CCOM est entrée dans la démarche du Générateur avec pour objectif de développer une meilleure connaissance des potentiels de développement économique de son territoire et de soutenir des initiatives pouvant engendrer une activité économique locale et de l'emploi durable.

La situation sanitaire et le report des élections municipales ont eu un impact important sur le déroulé de l'accompagnement en 2020 avec l'impossibilité d'organiser les ateliers et entretiens prévus dans la phase de mobilisation des acteurs.

Malgré ce contexte, nous avons pu élaborer un diagnostic statistique, la reconnaissance et visite du territoire, ou la tenue d'un stand éphémère lors de la seconde édition de « Soirs de Marché » à Barbirey-sur-Ouche (marché de producteurs nocturne organisé par la CCOM) ont permis de nourrir un pré-diagnostic participatif, d'identifier les premières pistes de travail (cadre de vie, dynamisme démographique, manque de commerce de proximité/ circuits courts alimentation, mobilité), et de préparer ainsi au mieux le lancement des étapes suivantes.

Enclenchée fin 2020, la phase de mobilisation des acteurs prévoira en 2021 le lancement d'une consultation citoyenne numérique, l'organisation de 3 ateliers collectifs réunissant les acteurs économiques du territoire et plusieurs entretiens individuels, dans l'objectif de faire ressortir les besoins existants sur le territoire, les ressources à y valoriser et imaginer collectivement les activités économiques de demain.

<https://eco-oucheetmontagne.fr/synergie-ouche-et-montagne/>





# DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES DE L'ESS

Créé par l'État en 2002 et porté par le PES 21 depuis 2003, le DLA est un dispositif d'appui et de conseil pour consolider les activités d'utilité sociale et pérenniser l'emploi.

Dès l'annonce du premier confinement, l'équipe du DLA s'est investie sur le maintien du lien avec les structures de l'ESS du territoire, à l'écoute de leurs difficultés et interrogations. Le DLA a très régulièrement communiqué sur les mesures d'urgence et les dispositifs d'appui en soutien aux structures de l'ESS impactées par la crise (report de charges, PGE, fonds de solidarité, chômage partiel, etc.).

Les liens de proximité avec le CRDVA, ville de Dijon, etc... ont été précieux pour identifier les structures en difficulté.

Les accompagnements collectifs (formations à destination des structures de l'ESS) se sont maintenus en visioconférence, de même que les réunions nécessaires à la réalisation des diagnostics, lorsque les réunions en présentiel ne pouvaient se tenir.

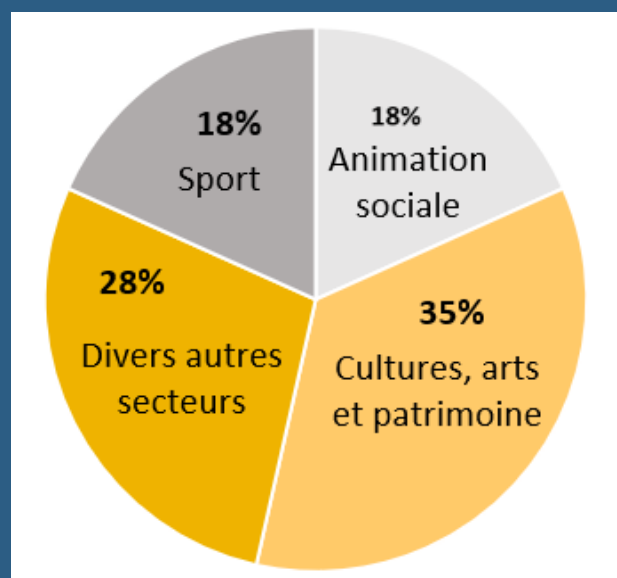
Le DLA de Côte d'Or s'est investi sur le déploiement du plan de relance régional (réunions, groupes et sous groupes de travail) avec le réseau France Active et le DLA Régional. Il a accompagné 9 structures sur le Dispositif de Secours ESS,

orienté vers les dispositifs portés par France Active Bourgogne et vers le Conseil Régional les structures dont le chiffre d'affaires a été considérablement impacté par la crise.

D'une manière générale, nous avons constaté qu'un certain nombre de structures de l'ESS éprouvent des difficultés à rentrer dans la complexité du plan de relance et d'identifier les aides et accompagnements adaptés, à remplir leurs dossiers, à sortir de l'isolement que peuvent éprouver certains dirigeants.

Dans ce contexte, quatre ingénieries collectives (formations) ont été construites pour apporter des réponses aux dirigeants bénévoles et salariés de ces structures : les outils de gestion face à la crise ; les outils numériques au service de la gouvernance associative ; les enjeux et stratégie de communication ; comment améliorer le management au sein de la structure ; les solutions face à la crise et comment se projeter (en collaboration avec le DLA Régional et les DLA D).

Le DLA renforcera sa présence en tant qu'acteur de proximité et de ressources pour les acteurs de l'ESS du territoire.





## ALACEP

Chenôve



"Il était une fois un Lieu d'Accueil Enfants Parents, appelé : « P'tit Bleu - P'tit Jaune », né de l'envie de partenaires sociaux pour répondre à un besoin de la population rencontrée sur la commune de Chenove.

Leur originalité a été de créer une association pour permettre le fonctionnement de ce Lieu. Celui-ci a grandi, il a maintenant plus de 20 ans, l'éthique de ce Lieu est la même depuis son ouverture, mais aujourd'hui il y a nécessité de réécrire le projet associatif et de mettre en place des outils de référence.

A l'origine 4 accueillants bénévoles ou détachés de leur institution, aujourd'hui 14 accueillants salariés et un Conseil d'Administration de 12 membres. 2 entités qui peu à peu ont du mal à communiquer.

Des organisations, des accompagnements divers n'ont pas permis de dépasser certaines difficultés.

La rencontre du Pole d'Economie Solidaire 21 et la connaissance du Dispositif Local d'Accompagnement ont été une opportunité. L'association fait remonter une demande d'aide par la mise en place d'une médiation. Celle-ci est suivie d'une étape diagnostic partagé, de la constitution d'un dossier, le projet est retenu, une recherche d'intervenant est alors proposée.

Au cours de journées de travail rassemblant l'ensemble des personnes : Accueillants et Membres du Conseil d'administration, de visio contacts avec l'intervenante, l'expression de chacun est possible, la réécriture du projet associatif est réalisé et va pouvoir être voté à la prochaine AG.

A ce jour, il nous reste une journée commune, durant laquelle il sera important de trouver un consensus sur les outils à mettre en place pour nous permettre d'établir des bases sereines de fonctionnement."

**Dominique KANKA - présidente de ALACEP**

<http://ptitbleuptitjaune.free.fr/>

## CLUB SPORTIF NUITON

Nuit Saint Georges



" Le Club Sportif Nuiton a entamé sa démarche avec le DLA dans le cadre d'un accompagnement autour de la fiscalité et du mécénat. Ce premier accompagnement a répondu à nos attentes et nous avons eu la volonté de poursuivre l'accompagnement avec un suivi plus complet.

Un diagnostic de la structure a été réalisé par les chargés de mission du DLA, le président et le directeur du CSN. Ce diagnostic nous a

permis d'identifier où étaient nos priorités de développement.

Une fois les priorités validées par l'ensemble des élus du CSN nous avons eu la possibilité de choisir entre plusieurs prestataires. Le prestataire est celui ou celle qui accompagnera le CSN tout au long des démarches.

Nous avons pu travailler sur la création et la mise en place du projet associatif, la communication interne mais également sur le plan de financement. Un accompagnement qui s'est fait compte tenu de la situation sanitaire en partie via la visioconférence.

Le projet associatif est à ce jour en cours de finalisation, l'accompagnement nous a permis d'avancer à notre rythme et de façon collaborative. Les chargés de mission et le prestataire ont été présents tout au long de l'accompagnement."

**Anthony Débois - Directeur de Structure**

<https://csnuiton.fr/>



# RARES

REGROUpons LES ACCOMPAGNATEURS  
DES INNOVATEURS AGRI-RURAUX  
EN BOURGOGNE FRANCHE COMTE

## UNE DEMARCHE RICHE D'UNE COOPERATION D'ACTEURS DIVERSIFIES

Financée par le FEADER et la Région Bourgogne Franche-Comté, la Démarche RARES a pour objectif de permettre l'émergence de solutions collectives soutenant l'accompagnement des projets agri-ruraux et renforçant la création d'activité en milieu rural.

Débuté en 2018 par une phase d'émergence, le projet a permis de rassembler les acteurs concernés par l'accompagnement à la création d'activité agri-rurale innovante : accompagnateurs, porteurs de projets, personnes en activité, financeurs, chercheurs, citoyens... Un plan d'action 2020-2021 a donc été établi à partir des besoins des agri-ruraux et des accompagnateurs.

Les accompagnateurs que la démarche RARES fédère sont nombreux et d'horizons différents : acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (PES 21, Active 71, FDFR89), structures du monde agricole (chambres d'agriculture, BioBourgogne, Accueil Paysan, CIVAM, Terre de Liens, Semeurs du Possible, etc.), des chercheurs (CERD, AgroSup Dijon) et des usagers (porteurs de projets et agri-ruraux installés).

Cette richesse des points de vue et des compétences fait la force de la démarche et permet une compréhension fine des besoins des agri-ruraux.

## DES CONSTATS PARTAGES A L'ORIGINE DE LA DEMARCHE

**Les projets de création d'activité sont de plus en plus "complexes".** Ils combinent des activités agricoles et non agricoles.

Les port.eurs.euses de projet se confrontent à des difficultés administratives et à une inadéquation des dispositifs législatifs et réglementaires.

**Les dispositifs d'accompagnement sont inégalement répartis** sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté



**Les profils de port.eur.euse.s de projet sont de plus en plus atypiques :** installation hors cadre familial, pluriactifs, féminisés. Ils/elles sont peu connu.e.s, peu reconnu.e.s et n'ont pas accès à des référentiels économique, technique, sociologique, etc. adaptés à leur projet.

**La société civile se sent de plus en plus concernée** par les questions de l'agriculture et du développement rural et souhaite soutenir la création d'activités agri-rurales

## LE PES21, PARTENAIRE DE RARES

Le PES 21 a rejoint la dynamique pendant la phase d'émergence en 2019 et est désormais chef de file de l'AXE B "Accompagner la capacité d'agir des porteurs de projets" depuis le lancement du projet en septembre 2020, avec Terre de Lien et la Chambre Régionale d'Agriculture BFC.

2020 est donc l'année du démarrage et de l'interconnaissance pour la démarche RARES qui conduira à l'émergence d'actions concrètes en 2021.

La démarche RARES s'articule donc logiquement avec les autres actions portées par le PES 21 en apportant de nouvelles réponses aux porteurs de projets agri-ruraux innovants.

<https://pole-economie-solidaire21.org/accompagnement-les-projets-agri-ruraux-innovants-raises/>

## LE PLAN D'ACTION VALIDE EN 2020

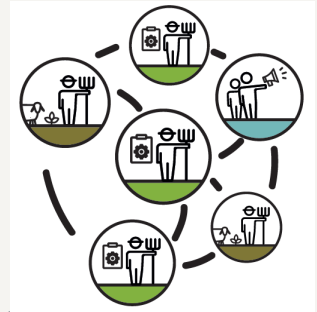


### CRÉER UN OBSERVATOIRE POUR MIEUX CONNAÎTRE LES PROFILS DES AGRI-RURAUX INNOVANTS

L'observatoire consiste en la création d'une base de données et l'élaboration d'études qui permettront aux accompagnateurs et aux porteurs de projet d'avoir accès à des données fiables concernant leurs futures activités. Cet observatoire a pour objectif de rendre ces profils plus visibles, mieux reconnus et de les accompagner au plus proche de leurs besoins.

### ACCOMPAGNER LA CAPACITE D'AGIR DES PORTEURS DE PROJET

Cette action vise à créer un réseau de professionnels de l'accompagnement mutualisant des outils communs et partageant les mêmes valeurs. A travers cette action, des dispositifs d'accompagnement innovants seront testés (rendez-vous croisés, analyse de la pratique entre pairs, outils d'immersion pour les porteurs de projet, etc.)



### ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SOUTENANT LES INITIATIVES CITOYENNES EN FAVEUR DES INNOVATEURS AGRI-RURAUX

La Démarche RARES vise aussi à conceptualiser une méthodologie d'animation avec des comptoirs d'initiatives, l'idée étant de mettre en place les conditions idéales pour créer des moments d'échanges entre citoyens, acteurs économiques, agriculteurs, porteurs de projets, élus, etc.

### CRÉER UNE PLATEFORME COLLABORATIVE DE L'ENTREPRENARIAT AGRI-RURAL

Cette plateforme visera à la diffusion d'informations à jour et fiables à destination des accompagnateurs et des agri-ruraux innovants, à la mise à disposition des outils mutualisés développés dans le cadre de la démarche et à permettre les échanges entre pairs.





# CENTRE DE RESSOURCES DIJONNAIS DE LA VIE ASSOCIATIVE



Le Centre de ressources dijonnais de la vie associative, soutenu financièrement par la Ville de Dijon, est composé de 3 structures qui répondent de façon complémentaire aux besoins des associations et des porteurs de projet du territoire :

- la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or (appui et conseil sur les aspects juridiques, financiers, réglementaires),
- le PES 21 (organisation interne, le montage de projets, la recherche de financements, projet associatif) ;
- l'APSALC (fonction employeur et création d'emploi).

En 2020, l'activité a connu une augmentation de 50%. Nous avons répondu à de nombreuses sollicitations des acteurs associatifs liés aux situations de détresse et d'urgence provoqués par la crise, confrontés aux conséquences du ralentissement ou arrêt de leurs activités, à la recherche d'appui sur les mécanismes d'aide d'urgence, notamment.

21

porteurs de projet orientés vers le Pôle

18

associations accompagnées

3

formations \*

5

projets orientés vers la création d'entreprise

- \*  
« Définir et rédiger son projet associatif »  
« Piloter un projet efficacement »  
« Evaluer et valoriser son utilité sociale »

## ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS :

Secteurs d'activité des projets accompagnés : agriculture, ferme pédagogique, éducation, culture, bien-être, accompagnement public en situation de fragilité.

Les projets identifiés et accueillis dans le cadre du CRDVA sont principalement au stade du démarrage du projet et avant le stade où il sera vérifié l'opportunité et la viabilité de l'activité. L'accompagnement porte d'une manière générale sur le modèle économique, la recherche de nouveaux débouchés, diversification de l'activité, renforcement de partenariats locaux, l'agrément ESUS.

## ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES DU BASSIN MÉTROPOLITAIN :

Secteurs d'activités : santé, bien-être, sport, éducation, solidarité, culture.

Les accompagnements portent sur les problématiques suivantes : obtention d'une reconnaissance d'intérêt général, recherche de financements, conseils pour la consolidation de la trésorerie, construction du projet associatif. L'appui et le conseil du PES 21 permet aux structures de renforcer leur organisation interne, développer leurs partenariats, de nouvelles activités, etc.

# VIE ASSOCIATIVE

## LE BENEVOLAT AU POLE

En raison des contraintes sanitaires relatives au COVID , les activités du Pôle ont été fortement impactées pour les salariés et les bénévoles.

En Juillet et Septembre 2020, les salariés et un bénévole (Michel TURBAN) se sont réunis en séminaire à Corcelles les Monts, avec pour objectif de faire le point sur cette période si particulière et de renforcer la cohésion de l'équipe.

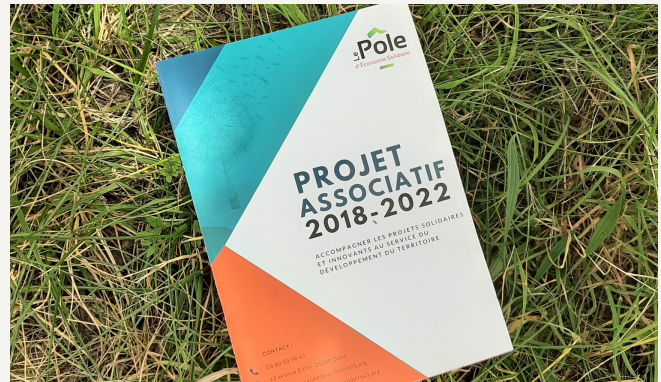
Ce séminaire a été accompagné par Pascal Mullard, que nous remercions pour la qualité de son travail, son écoute a été très appréciée par les salariés, en forte demande de rencontre en cette période.



En ce qui concerne les bénévoles, les activités ont été très restreintes en 2020 (pas d'accueil de porteurs de projet, pas de mobilisation sur des événements). Quelques réunions ont été programmées en visio afin de garder le lien entre les bénévoles et les salariés, et 5 bénévoles ont suivi 3 formations assurées par le Mouvement pour l'Economie Solidaire.

Nous souhaitons que l'année 2021 soit meilleure et que les bénévoles et que les salariés retrouvent leurs marques.

## BILAN À MI-PAROURS DU PROJET ASSOCIATIF 2018-2022



### Notre travail en séminaire et en CA a permis de constater une série d'avancées :

- L'amélioration de la qualité et méthode de l'accompagnement des porteurs de projet à la création d'entreprise dans l'ESS,
- Renforcement du réseau du Pôle sur le territoire métropolitain et régional, national (MES),
- L'organisation d'évènements, forums, débats sur l'ESS qui rencontrent l'intérêt des acteurs et du public,
- Le renouvellement du portage du DLA pour la période 2020-2022 et le renforcement des moyens et de l'équipe sur cette mission,
- L'évaluation de la plate-forme de financement participatif Graines d'Actions,
- Le déploiement progressif de la démarche du Générateur BFC sur le territoire de Côte d'Or,
- L'évaluation et la valorisation de l'utilité sociale du PES 21
- La refonte de notre charte graphique et outils de communication
- La montée en compétence de l'équipe salariée

### Et des perspectives d'amélioration :

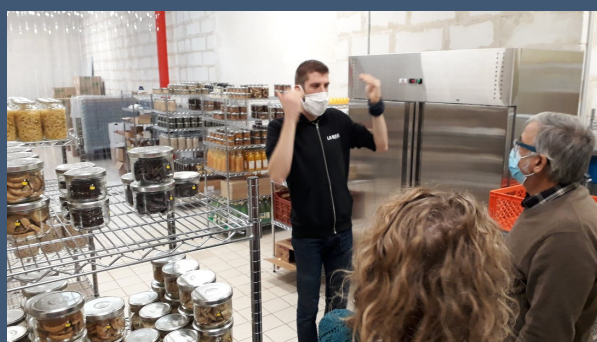
- La diversification de nos financements et le développement de nouvelles activités
- Mieux communiquer et faire savoir, associer davantage nos partenaires institutionnels
- Développer la vie associative, en particulier en temps de crise / COVID

### 70 % des objectifs prévus ont été atteints à mi parcours.

# LES TEMPS FORTS DE 2020

## RENCONTRE AVEC L'EQUIPE DE LA BASE

LE 29 OCTOBRE 2020



La Base et le PES 21 ont organisé une rencontre avec l'équipe de La Base (<https://labase.coop/>), épicerie drive de produits biologiques, locaux & circuit-court, zéro-déchet. Nous avons eu le plaisir d'échanger en équipe élargie, salariés, bénévoles et administrateurs autour d'un projet innovant qui a été accompagné par le Pôle et d'avoir un retour sur notre accompagnement par les porteurs de projets.

## LANCEMENT D'UNE NEWSLETTER

**21**  
PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE  
LA NEWSLETTER  
#1 - Novembre 2020

Le Pôle d'économie Solidaire 21 est heureux de vous annoncer le lancement de sa nouvelle newsletter ! Au programme : actualité et projets de l'association, portraits de porteurs de projet, agenda et informations liées à l'économie sociale et solidaire en Côte d'Or et en Région BFC et surtout aides et accompagnement mis à disposition des structures de l'ESS en temps de crise du COVID 19.

N'hésitez pas à contacter notre équipe au 03 80 50 90 47 ainsi qu'à consulter notre nouveau site internet <http://www.pole-economie-solidaire21.org>. Bonne lecture à vous toutes et tous, solidairement.

L'ACTUALITÉ

Le Pôle d'économie Solidaire 21 a lancé en fin d'année sa nouvelle newsletter ! Au programme : actualité et projets de l'association, portraits de porteurs de projet, agenda et informations liées à l'économie sociale et solidaire en Côte d'Or et en Région BFC et surtout aides et accompagnement mis à disposition des structures de l'ESS en temps de crise du COVID 19.

## PORTRAITS DE CRÉATEURS D'ENTREPRISE DANS L'ESS



A l'occasion du Mois de l'ESS, BGE Perspectives, CAE Bourgogne, SASTI BFC, Adie Bourgogne-Franche-Comté et le Pôle d'Économie Solidaire 21 se sont rassemblés pour proposer chaque jour un portrait d'acteur local de l'ESS, relayé sur les réseaux sociaux. Voici quelques portraits inspirant pour l'économie de demain proposés par le PES 21.

Voir tous les portraits : <https://bit.ly/3eem4nX>

## ÉTUDE SUR L'UTILITÉ SOCIALE

Diffusion des résultats de l'étude sur l'utilité sociale du PES 21.

Les résultats sur : <https://bit.ly/3gPcKIQ>





# LES TEMPS FORTS DE 2020

LE 20 NOVEMBRE 2020



Dans le cadre du Mois de l'ESS, le PES 21 a organisé ce Forum qui avait pour objectif de favoriser les échanges et les partenariats entre les acteurs de l'ESS du territoire.

Dans le contexte de crise sanitaire qui touche de plein fouet ce secteur, cet évènement a rappelé quels étaient les solutions, les dispositifs d'appui et de soutien de même que les atouts de la coopération entre les acteurs.

Ce webinaire avec deux plénières et deux ateliers simultanés a réuni 45 participants du secteur de l'ESS et du secteur associatif. Il a mis en évidence comment l'ESS apporte des

réponses concrètes dans le contexte économique et social actuel, comment elle innove au sein des territoires, répond à de nouveaux besoins en créant de l'activité économique.

Nous remercions vivement les structures et réseaux pour leurs témoignages (Alternatives Agricultrices, Episourires et Groupement des Épiceries Solidaires, La Base, La Coursive Boutaric) ainsi que les interventions d'Océane Charret Godard (Conseillère déléguée de Dijon métropole), Véronique Conort (Directrice du service Vie Associative, Ville de Dijon), Yvan Trelu (Service Sport, jeunesse et vie associative, Région Bourgogne Franche-Comté), Gonzague Laurent (France Active Bourgogne) et Malika Durieux (PES 21).

## Territoire et alimentation de proximité

Le Pôle d'Économie Solidaire 21 et Active 71 ont organisé en début d'année 2021 une matinée d'échanges autour de l'alimentation de proximité à destination des territoires de Côte d'Or et de Saône et Loire dans le cadre du Générateur BFC.

Une trentaine de participants (représentant 13 territoires, dont 8 de Côte d'Or) ont testé la méthode Générateur pendant près de 4h d'ateliers collectifs pour imaginer les projets alimentaires de demain. Une matinée riche en échanges et en rencontres !

Vidéo : <https://bit.ly/3te1ubl>



# LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION SUR LES PROBLÉMATIQUES DE L'ESS

Le Pôle organise tout au long de l'année des ateliers de formation et de sensibilisation sur des problématiques transversales à destination des acteurs de l'ESS, par divers moyens :



Visite de la Recyclade avec Uni-Cité, en octobre 2020.

## LE CRDVA, EN COLLABORATION AVEC LA VILLE DE DIJON

3 formations ont été assurées :

- Gestion des outils de projet
- L'utilité sociale au service des structures de l'ESS
- Le projet associatif,

## LES ATELIERS « OSEZ ENTREPRENDRE AUTREMENT », EN COLLABORATION AVEC DIJON MÉTROPOLE

Les objectifs de ces ateliers sont de favoriser l'émergence de projets répondant aux besoins sociaux des territoires de Côte d'Or, d'informer et sensibiliser les acteurs locaux sur les problématiques de l'ESS, d'apporter des outils et une méthodologie de création d'activités dans le champ de l'ESS ou de l'entrepreneuriat social.

5 ateliers ont été organisés en 2020 avec Pôle Emploi, UNIS CITES et dans le cadre de la semaine de la diversité.

## LES ATELIERS « PAROLES D'EXPERTS », EN COLLABORATION AVEC BGE, LA COURSIVE BOUTARIC ET LA CAE BOURGOGNE [1].

Organisation de trente ateliers touchant 5 à 15 personnes sur les problématiques concernant la création d'entreprise (réaliser son étude de marché, choisir son statut juridique, la protection sociale du chef d'entreprise, le développement commercial, le business model canvas, établir sa stratégie de communication, etc.).

[1] Programme 2020 :

<https://bookeo.com/parolesdexperts>



# PERSPECTIVES 2021

## 10 juin 2021 : organisation d'une Agora "République de l'ESS".

Dans le cadre de la République de l'ESS, le PES 21 et le Mouvement pour l'Economie Solidaire organiseront le 10 juin un débat destiné à favoriser la participation et l'expression publique sur l'ESS. Il invitera les citoyens et les acteurs de l'ESS locaux, régionaux, nationaux à échanger et faire des propositions à la République de l'ESS (<https://larepubliqueess.org/>, d'ESS France) dans la perspective de 2022. Nous lancerons à cette occasion un ouvrage collectif "Quel monde associatif demain ? Mouvements citoyens et démocratie" (Editions ERÈS) coordonné par Patricia Coler (UFISC), Jean-Louis Laville et Gilles Rouby (Collectif des Associations Citoyennes).

**AGORA**  
Démocratie économique :  
utopie ou réalité ?  
**10 JUN 2021**  
De 9h à 17h à la Maison des associations de Dijon  
2 rue des Corroyeurs

Ateliers    Témoignages

Les objectifs : rassembler les acteurs de l'ESS, acteurs associatifs du territoire pour :

- Débatte et construire ensemble des propositions pour 2022 dans le cadre de la République de l'ESS ([larepubliqueess.org](https://larepubliqueess.org/))
- Favoriser la réappropriation de la démocratie économique, questionner nos rapports à l'économie

## Vie d'équipe

Nous organiserons un second séminaire d'été d'équipe avec la participation du CA. Nous aborderons notamment la construction du futur projet associatif 2023-2026.

## Participation au projet du MES

"L'innovation sociale et citoyenne au service du développement économique des territoires vers une transition écologique et solidaire".

Au titre du Générateur BFC, le Pôle s'impliquera dans cette dynamique construite en 3 phases : la capitalisation d'outils et de méthodes, l'expérimentation sur de nouveaux territoires dans le cadre d'une recherche action, la diffusion des travaux. L'objet est de construire une communauté apprenante d'accompagnateurs formés sur des méthodes et des outils co-construits. Ceci se construira autour d'un cycle de 5 visites apprenantes en 2021 auprès d'acteurs et de réseaux du développement territorial: APES (Haut de France), ARDES (Basse Normandie), le MES Occitanie, ...

## Mise en place de nouvelles actions

A l'étude aujourd'hui (Club de créateurs d'entreprise et mise en réseaux de porteurs de projet dans l'ESS en Côte d'Or).

## Utilité sociale

Le PES 21 a lancé en 2019 une démarche d'évaluation de son utilité sociale. Les objectifs étaient d'appréhender et mettre en évidence la valeur ajoutée de l'action du PES 21 sur le territoire, au-delà de la seule évaluation quantitative et de disposer d'un état des lieux à partir duquel renforcer notre démarche d'amélioration et affiner le pilotage des projets. Les perspectives pour 2021 et 2022 seront de travailler à la formalisation d'indicateurs permettant au Pôle de réaliser un travail de suivi et d'évaluation plus qualitatif; une meilleure mesure de la durabilité et pérennité de l'emploi (indicateurs) des projets accompagnés. Les résultats de ce travail ont été diffusés à tous nos partenaires.



# NOS PARTENAIRES



BANQUE POPULAIRE  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



## PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE 21

12 avenue Gustave Eiffel 21000 DIJON

TEL : 03.80.50.90.47 / [contact@pole-economie-solidaire21.org](mailto:contact@pole-economie-solidaire21.org)

[www.pole-economie-solidaire21.org](http://www.pole-economie-solidaire21.org)



<https://www.facebook.com/PESAD21>